

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 14 juillet 2021, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1

Mme Diane Laverdière # 2

M. Roger Picard # 3

Mme Ghislaine Cossette # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim est également présente.

Sont absentes : Mme la conseillère Charlene Barbe, siège # 4 et Mme la conseillère Maryse Audet, siège # 5.

**1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 17 h**

**2. 2021-07-123 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyée par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolue à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Entente avec la ville d'Amos
4. Réparation de la virée d'autobus du chemin des Hauts-Bois
5. Discussion sur la niveleuse
6. Période de questions
  
7. Levée

**Adoptée**

**3. 2021-07-123 ENTENTE AVEC LA VILLE D'AMOS**

**ATTENDU QUE** les agriculteurs de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery aimeraient utiliser le chemin du 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Rang (ancien chemin de la colonisation) pour accéder à leurs terres;

**ATTENDU QU'**ils ont fait une demande auprès du conseil pour que la municipalité acquiert ledit chemin et que celle-ci entretienne le rang pour faciliter l'accès à leurs terres;

**ATTENDU QU'**une demande d'acquisition du chemin a été faite à la ville d'Amos au printemps 2021;

**ATTENDU QUE** la ville d'Amos a répondu favorablement à la demande de la municipalité, mais en émettant 3 conditions comme suit :

- Le prix de vente est de 500 \$;
- Les frais de notaire doivent être acquittés par l'acquéreur;
- Lesdits lots doivent rester la propriété de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery et ne pourront être vendus à un tiers. Les résidents d'Amos qui sont propriétaires des lots contigus pourront toujours utiliser ledit <<chemin >> pour accéder à leur terre;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Roger Picard et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'accepter les conditions de la ville d'Amos et d'autoriser la directrice générale par intérim à signer les papiers en lien avec la transaction chez le notaire et avec la ville d'Amos.

**Adoptée**

4. **2021-07-124** RÉPARATION DE LA VIRÉE D'AUTOBUS DU CHEMIN DES HAUTS-BOIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Roger Picard, appuyée par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'accepter la soumission de Michel Lapointe pour 5 voyages de gravier brut et 2 de O ¾ qui servira à réparer la virée d'autobus sur le chemin des Hauts-Bois au montant de 1 875.00 \$ taxes non comprises.

**Adoptée**

5. DISCUSSION SUR LA NIVELEUSE

Le conseil a commencé à regarder pour l'achat d'une niveleuse vu que la nôtre est en fin de vie.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. **2021-07-125** LEVÉE

À 17 h 20, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyée par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

**Adoptée**

---

Daniel Rose, maire

---

Martine Lachaine, directrice générale  
et Secrétaire-trésorière par intérim